



Compte rendu CTL du 27/04/2016

Ce CTL avait été convoqué en première séance le 13 avril : compte tenu que l'ordre du jour établissait de nouveaux pans de restructurations en Essonne, cette séance a été boycottée par l'intersyndicale CGT, FO et Solidaires de la DDFIP de l'Essonne, afin de marquer notre opposition à ce nouveau « plan NOITON » !

Point 1 : Projet de création du SIP comptable de Corbeil au 1^{er} janvier 2017 (pour avis)

La CGT est intervenue pour rappeler la souffrance au travail des collègues de la trésorerie de Corbeil-Villabé. Ce poste, en grandes difficultés depuis des mois par manque de personnel, fait face à une pénurie sans précédent : 4 collègues au lieu de 10 (hors encadrement) ! De plus, la perspective de la mise en place du SIP comptable au 1^{er} janvier 2017 et des contraintes induites vont rajouter du stress : la direction a la responsabilité de tout mettre en œuvre pour que la santé de ses agents ne soit pas mise en danger par le travail.

La souffrance sur ce poste n'a que trop duré, des collègues « craquent ».

Lors d'une audience de la CGT précédant ce CTL, la direction s'est engagée à mettre tout en œuvre pour soutenir ce poste : des EDR en urgence et sur du long terme, une attention accrue pour les affectations locales.

La CGT veillera au respect des engagements pris par la direction ! (engagements qu'elle a étendus aux 2 SIP actuels de Corbeil)

Les élus ont unanimement voté contre ce projet.

Point 2 : Projet de fusion des SIP de Palaiseau SO et NE au 1^{er} janvier 2017 (pour avis)

Création d'un « méga » SIP de « 42 » emplois : 2 A, 15 B et 25 C ; et création d'une cellule foncière (suite à l'échec SIP/CDIF que la CGT avait nationalement et localement condamné car ne répondant pas aux exigences de cette mission !)

« 42 » emplois... avant le prochain PLF (projet de loi de finances), car l'expérience nous a montré qu'une restructuration s'accompagne toujours, souvent à très court terme, de suppressions d'emplois : les services devenus trop « petits » du fait des suppressions d'emplois sont fusionnés ; la direction pourra ainsi plus aisément supprimer des emplois dans une « grosse » nouvelle structure ! Le boulot, lui, est toujours là ! Nos missions aussi !

Les élus ont unanimement voté contre ce projet.

Point 3 : Projet de transfert de l'activité du CDIF d'Etampes au SIP d'Etampes et au CDIF de Corbeil avec élargissement du périmètre du PELP et du PTGC à l'ensemble du département au 1^{er} septembre 2017 (pour avis)

En préambule, la CGT a demandé que soit modifié l'intitulé de la fiche de présentation de ce projet dit « Restructuration du CDIF d'Etampes », car cette restructuration est de fait également celle du CDIF de Corbeil, ce que la directrice a reconnu.

La CGT avait recensé auprès des collègues concernés leurs revendications et questions sur ce projet :

- Rien sur les emplois transférés alors que la gestion de 25 communes arrive sur Corbeil !
- Quid des emplois d'Etampes : du cadre A, de la cellule foncière (avec quels emplois) ?
- Quid de Corbeil pour les secteurs fonciers (locaux d'habitation) alors que des départs en retraite sont programmés ?
- Quid pour le PELP (Pôle d'Evaluation des locaux professionnels), quel transfert d'emplois ? La CGT a rappelé que dans ce service, actuellement, sur 6 agents, 5 sont à 80 % et un à 60 % : il faut des moyens en emplois, ce service est déjà en difficultés ! Et la révision foncière n'est pas terminée !

- Pour le PTGC (Pôle Topographique de Gestion Cadastrale), il est impossible de transférer le contrôle de 400 documents d'arpentage sans emploi supplémentaire. Sur les 25 communes qui arrivent à Corbeil, quels sont les géomètres qui seront chargés de la mise à jour du plan ? Qui assurera les CCID (Commission Communale des Impôts Directs)?
- Les chefs de service ont-ils été consultés sur ce projet ?

La récolte des réponses fut maigre...

> *Pour les emplois, rien n'est défini puisque ce sera vu au Comité Technique « emploi » en fin d'année !*

La CGT a rappelé que c'était pourtant la question majeure des collègues !

> *Pour les CCID, dans les petites communes, une tous les 2 ou 3 ans suffit ; la direction demande des permanences téléphoniques, et une rotation assurant la présence de l'administration.*

> *Pour la mise à jour du plan par les géomètres, à l'instant « T » ça reste en l'état...*

> *Il appartient au chef de service de gérer son équipe de travail, lequel a été consulté en dialogue de gestion (sic !)*

Point 4 : Projet de réorganisation des brigades départementales de vérification au 01/09/2017 (pour information)

La CGT fait remarquer qu'il n'y a dans ce document aucune information, si ce n'est le chiffrage réduisant à 5 au lieu de 7 le nombre de brigades de vérifications.

> *La directrice indique que les charges restent stables, mais que le passage de 7 à 5 brigades est lié à une réorganisation des méthodes de travail, notamment le fait d'avoir toutes les comptabilités sous forme dématérialisées, et qu'il est envisagé le CSP ou la vérification du bureau (?!)*

La CGT demande quels seront les sites concernés par la suppression de brigades ?

> *La directrice indique alors que Massy est envisagé car le tissu fiscal relève plus de la DIRCOFI voire de la DVNI ; la matière s'épuise.*

Après un échange sur le nombre de vérifications qui a augmenté, tant en brigade qu'en PCE, la directrice indique qu'il s'agissait de répondre à la demande de la délégation, et précise que les vérifications faites par les PCE ne devaient être que des VP (vérifications ponctuelles), ces interventions devant être très rapides.

Concernant les vérifications des cadres A des PCE, la CGT relève les difficultés d'avoir des comptabilités informatisées selon le tissu fiscal.

> *La directrice assure que ces difficultés sont prises en compte. Un groupe de travail est mis en place pour la réorganisation des brigades de vérification (BDV).*

La CGT demande que les comptes-rendus de ces réunions soient publiés sur ULYSSE comme pour les réunions des PCRCP.

> *La directrice répond positivement à cette demande.*

Point 5 : Projet de fermeture de la Recette des Finances de Palaiseau au 1^{er} janvier 2017 (pour avis)

De fait le transfert des emplois ayant déjà été effectué vers la direction au 01/01/2016 lors du dernier CT emploi, ce point formalisait la fermeture de la RF.

La CGT a donc réitéré son vote contre cette restructuration (vote contre unanime des élus du personnel)

Point 6 : Formation professionnelle. Bilan 2015 – Plan 2016 (pour avis)

La CGT est intervenue sur la question des formations envisagées lors de la création de l'EDR (Equipe de Renfort) au 01/09/2016, pour les collègues qui souhaitaient perfectionner leur domaine de compétence ou l'élargir à d'autres spécialités.

> *Les formations souhaitées ont été discutées lors des entretiens d'évaluation, soit après quelques mois de fonctionnement pour avoir aussi une meilleure visibilité des besoins des services. Trois collègues seront formés SIP au mois d'avril.*

La CGT a été informée du refus de deux demandes de DIF au motif que la formation demandée n'était pas inscrite au plan local de formation (condition nécessaire conformément aux textes qui régissent le DIF). Nous avons donc demandé que cette formation soit rajoutée au Plan local de Formation.
> *La direction a validé cette demande, les directrices n'ayant pas caché qu'elles étaient favorables à cette formation.*

Après un échange sur les e-formation qui ne correspond ni à une demande ni à une meilleure formation des agents (au contraire puisqu'un grand nombre ne sont pas achevées), la CGT a réitéré la demande d'un tuteur par formation afin que les collègues qui le souhaitent puissent être aidés.
> *Cette demande va être étudiée. Pour information, des salles sont dédiées aux e-formations dans 28 trésoreries, à la Paierie et sur 11 autres sites, au minimum une salle par RAN. Le taux des e-formations inachevées n'est pas disponible mais la direction va voir si elle peut l'obtenir.*

La CGT a expliqué son vote d'abstention en indiquant que s'agissant de la mission accomplie par la division, son vote aurait été favorable d'autant que l'année 2015 a été particulièrement chargée ; néanmoins la CGT est contre la généralisation des e-formations préjudiciables aux agents.
(Abstention de Solidaires, vote pour de FO)

Point 7 : Incidences sur les pôles CE de Corbeil et de Juvisy (résidence Evry) de l'opération d'ajustement de périmètre concernant la commune de Ris-Orangis (pour information) :

Les élus ne disposant d'aucun document de travail, nous avons interrogé la direction quant à la charge de travail transférée ?
La directrice a indiqué qu'elle n'était pas en mesure de donner des chiffres (?)
On peut légitimement se demander pourquoi ce point était à l'ordre du jour ?!
Insistant notamment sur la question des remboursements de crédits de TVA : *la directrice a indiqué que cela représenterait éventuellement un ½ poste... et que ce sera vu lors du CT emploi*.*

*CT emploi : le « mot magique » pour la direction !

Questions diverses de la CGT :

1°) Droit de prendre ses congés en N :

Nous avons demandé à la direction si les congés font bien toujours partie intégrante des droits des agents ?! Car il est inadmissible que lors d'un entretien d'évaluation (à l'oral bien sûr !) il soit reproché à un collègue de prendre tous ses congés !!!
Avis au chef de service qui se reconnaîtra... la CGT est un syndicat national : il veillera à ce qu'il n'y ait plus de récidive !

2°) Droit à une pause :

Plusieurs collègues se sont plaints aux représentants de la CGT de la remise en cause du droit usuel à une « pause » par certains chefs de service.
Nous avons demandé à la directrice si une pause le matin et l'après-midi était autorisée ? Réponse : *bien sûr si elle reste raisonnable...*

Dans un contexte où les agents sont de plus en plus sous pression, parfois au prix de leur santé, la CGT n'acceptera pas que de tels agissements se reproduisent. Nous avons demandé à la direction qu'elle rappelle certains principes « basiques » aux chefs de service qui les auraient oubliés...

3°) Des collègues ont relevé la médiocre qualité des repas servis en liaison froide à Corbeil depuis le 1° avril. Ils ont observé une désertion croissante des rationnaires, du fait aussi des délais imposés pour commander son repas.

Constatant également que le même prestataire pratique des tarifs différents selon les sites du département, nous avons demandé à la direction de revoir avec ce dernier la qualité des plats et le tarif pratiqué, permettant de maintenir une cantine de proximité aux collègues de Corbeil.

La direction attend un délai de 2 à 3 mois pour tirer des analyses. Elle a par ailleurs indiqué que la centrale menait enquête sur les cantines...

De nouvelles restrictions budgétaires, jusque dans nos assiettes ?!!!

4°) Lors d'un précédent CTL, la direction nous avait informé que la DIRCOFI allait dorénavant « chapeauter » la BCR, mais qu'en terme d'emplois et donc de RH, les collègues de ce service dépendaient toujours de la direction de l'Essonne.
Des questionnements ont surgi avec le cas d'un collègue de la BCR du 94 qui aurait été déplacé en SIE, consécutivement à cette réorganisation ?
La direction a assuré qu'il n'y avait pas de projet à cet instant sur ce sujet.

Informations diverses de la direction :

> Dates prévisionnelles des CAP locales :

- CAPL d'affectation : le 23 juin pour les C, le 7 juillet pour les A et le 13 juillet pour les B
- CAPL de recours / notation : les 29 et 30 juin

> Un prochain CTL ainsi qu'un CHSCT seront convoqués fin mai / début juin.

> Angelo VALERII revient en Essonne le 1° juin, au poste précédemment occupé par Mme Chrysanthe.